



Canal plus demandant paiement sans signature de contrat de ma part

Par **Bernata**, le **28/03/2020** à **13:02**

Bonjour
J'ai souscrit à la bbox début décembre mais la mise en service a été faite début février
Je reçois un e-mail de canal plus me demandant de signer le contrat d'abonnement, j'ai répondu par e-mail confirmant que je ne suis pas intéressée par le service canal plus (7 jours après la mise en service). J'ai contacté le service clients qui m'a demandé d'envoyer une lettre recommandée que j'ai faite mais qui n'a pas été prise en considération!
J'ai bien sûr bloqué les prélèvements bancaires... et depuis je reçois des emails et courriers me demandant de payer sinon le dossier sera transmis à un huissier!
Je vous prie de bien vouloir m'éclairer sur cette situation
Je vous en remercie infiniment
Bernata

Par **morobar**, le **29/03/2020** à **10:08**

Bonjour,
Lorsque vous avez signé le contrat "BOxxx" vous avez dû activer une option relative à l'opérateur cité C.
Si maintenant vous bloquez les prélèvements de votre fournisseur de box, vous allez forcément au devant d'ennuis.

Par **Bernata**, le **29/03/2020** à **11:26**

Bonjour
Je vous remercie de votre réponse
L'opérateur m'avait effectivement proposé le service de canal plus mais j'ai refusé. Donc je ne comprends pas comment canal m'exige un abonnement que je n'ai pas signé !
Merci de vos éclaircissements

Par **morobar**, le **30/03/2020** à **09:45**

J'ai bien peut que contrairement à ce que vous pensez, vous ayez accepté cette option.
Mais si vous restez planté sur vos croyances, en reportant sur l'opérateur une erreur non démontrée, vous allez vous fâcher avec lui outre C+.
Il va donc falloir prendre langue avec le SAV de Bxx et chercher à limiter la casse.